



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DE L'ALLIER

## **PREFET DE L'ALLIER**

### **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Numéro spécial**

**Du 18 Juillet 2014**

**Edité le 18 juillet 2014**

<b>PREFECTURE DE L'ALLIER</b>
-------------------------------

**DIRECTION INTERMINISTERIELLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS**

**Extrait de l'ARRETE N°1781-2014 du 18 juillet 2014 portant nomination du régisseur de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de Vichy pour l'encaissement du produit des prestations de services d'ordre et de relations publiques**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Franck ALLAIX, brigadier-chef, est désigné en qualité de régisseur de recettes auprès de la circonscription de Vichy pour l'encaissement du produit des prestations de services d'ordre et de prestations publiques. Mme Céline LABAUNE, adjointe administrative, est désignée régisseur suppléant, pour le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement.

**Article 2** : Le régisseur devra verser au comptable désigné le montant de l'encaisse dès l'instant où elle atteint 300 €

**Article 3** : Le régisseur devra ouvrir un compte de dépôt de fond auprès du Trésor.

**Article 4** : Les dispositions de l'arrêté n°296/2004 du 5 février 2004 sont abrogées à compter de la date du présent arrêté.

**Article 5** : M. le secrétaire général de la préfecture, M. le directeur départemental des finances publiques et M. le directeur départemental de la sécurité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le Préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général

*Signé*

Serge BIDEAU